



Prix du tabac : + 15% en 2003

Rubrique : actualités - Date : vendredi 20 septembre 2002

Le Figaro - économie annonce à la Une que « les prix du tabac vont être relevés de 15% » car Jean François Mattei, ministre de la santé, a « convaincu Matignon d'exiger une forte hausse des prix du tabac ». Assurant que selon ses informations cette hausse devrait atteindre 15% en 2003, le journal explique que l'objectif est de convaincre, notamment les plus jeunes des fumeurs, de « ne pas s'engager dans la spirale infernale du tabagisme » et que, « symbole de cet objectif sanitaire », les deux tiers du milliard d'euros attendu seront affectés à la branche maladie de la sécurité sociale.

En page intérieure le journal s'interroge sur les effets de cette hausse qu'il qualifie « d'arme à double tranchant » car ce faisant, le gouvernement risque de « relancer la contrebande et le trafic transfrontalier ». Pourtant le quotidien juge la mesure « efficace pour combattre les dangers du tabac » puisque l'an dernier une hausse de 8,6% s'était traduite par une diminution de 4,5% des ventes de tabac. Soulignant que les campagnes antitabac « de plus en plus efficaces » et le passage à l'euro ont également joué un rôle dans cette baisse des ventes, le Fig- éco indique qu'une hausse de 5% du prix des cigarettes a un impact sur les ventes pendant trois mois et que donc une hausse de 15% « peut secouer le marché, entraîner la chute des ventes et un important recul des recettes fiscales ». Exemple pris par le journal : 1993. Cette année là, les prix qui ont augmenté successivement de 13% puis de 9% , ont amené les Français à se rabattre sur des cigarettes moins chères ce qui a « entraîné une guerre des prix chez les fabricants » laquelle « a eu pour conséquence une augmentation de la consommation » avec notamment « l'incroyable succès » auprès des jeunes d'une marque de cigarettes lancée à bas prix. Nadège Forestier précise en outre que c'est à cette époque qu'est apparu le marché noir avec « 2 à 3% de ventes sous le manteau ». Expliquant que les différences de prix entre pays voisins entraînent un important trafic illicite aux frontières, le journal qui note que celui ci « progresse d'autant plus vite que les écarts sont grands » relève qu'aujourd'hui « en dehors de la Grande-Bretagne c'est en France que les prix sont le plus élevés et de loin ».